



◆ Mot du Maire

Chères Roquaises et Chers Roquais

N'en doutons pas, 2024 sera l'année du sport mais pas seulement dans la Capitale puisque le Tour de France lui-même passera cet été par le Cantal. Ensemble, espérons que ces moments festifs nous aident à mettre de côté les querelles. Souhaitons surtout que les conflits armés s'arrêtent bien avant la trêve des jeux.

L'année 2023 a en effet connu bien des péripéties. Mais en dépit des difficultés nationales et internationales, notamment sur le plan économique, la commune de La Roquebrou a su mener à bien les projets portés par ses élus et avec votre soutien.

Le gîte de groupe est opérationnel depuis le mois de juin et ravit tous les locataires qui l'ont réservé. Ce projet d'accueil est donc une vraie réussite pour le tourisme dans notre cité.

L'été 2023 a aussi vu l'ouverture du parc animalier autour de la résidence du Floret, avec son inauguration par les jeunes de l'école entourant nos personnes âgées.

La quatrième tranche des travaux de l'abattoir est achevée. En effet, le dossier France Relance vient de se terminer avec la mise en route de la chaudière. Le coût total représente plus de 200 000 euros investis depuis 3 ans. Nous ne pouvons que grandement remercier l'Etat pour son aide.

Les travaux de la micro-crèche, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Chataigneraie, se finissant en décembre 2023, le mobilier et l'équipement prendront place dans leurs locaux entre janvier et février 2024. C'est donc avec impatience que nous attendons, courant mars, les premiers enfants. Quelle joie de voir des bébés rejoindre notre école, pour dynamiser encore plus le tissu scolaire qui va, dans notre commune, jusqu'au collège.

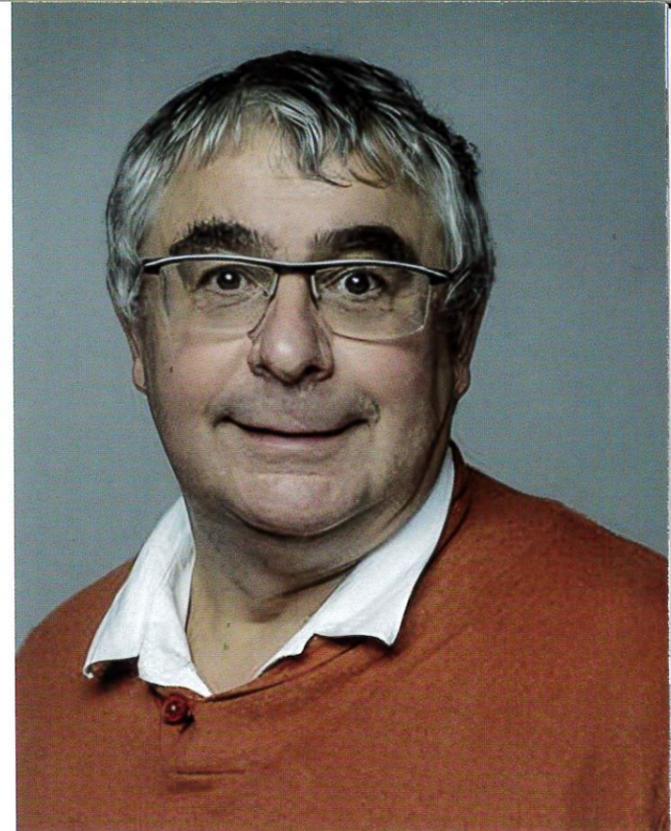
Décembre 2023, c'est aussi le début de la réfection du local de chasse. Après le changement du ballon d'eau chaude, les

travaux de maçonnerie ont déjà commencé et le changement des huisseries sera étudié au printemps. Voulant œuvrer à la sauvegarde de nos traditions, nous souhaitons mobiliser environ 20 000 euros sur ce chantier. De même, le local pétanque devrait être opérationnel avant l'été.

Le diagnostic portant sur l'assainissement est terminé. Nous attendons le rapport écrit d'ici le printemps. Grâce à cette étude, tous les investissements en lien avec ce dossier pourront obtenir des aides d'Adour Garonne. Chaque subvention est un gain pour la commune, mais aussi une économie pour ses habitants. Surtout, c'est avec fierté que La Roquebrou a vu la future caserne de gendarmerie obtenir toutes ses accréditations. On peut espérer le démarrage du gros œuvre d'ici la fin de l'année.

Cependant nous sommes également conscients de nos difficultés, à l'image du City Stade, pour lequel nous ne parvenons pas à obtenir les aides financières escomptées, comme la DETR ou la subvention de l'Agence Nationale du Sport. Mais nous sommes tenaces, et nous allons représenter un dossier dès le début de l'année, pour porter haut les couleurs de La Roquebrou.

Mais la construction d'un restaurant dans notre Petite Cité de Caractère reste le projet phare d'ici la fin du mandat. L'esquisse vous est présentée dans ce petit journal. Les demandes au niveau des Bâtiments de France et du PLUI sont déjà déposées. Nous travaillons à boucler le montage financier d'ici l'automne.



Pascal Malvezin
(Maire de La Roquebrou)

Enfin, je voudrais terminer par des remerciements très chaleureux à destination de toutes les associations de La Roquebrou, qui ont magnifiquement œuvré à la réussite de nos manifestations dont la pertinence et la diversité ont encore fait rayonner notre village cette année.

Je souhaite que la même flamme anime cette année olympique. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé, pour vous et vos proches. Soyez assurés de ma fidélité et de ma volonté à toujours faire progresser La Roquebrou, « notre village ».

Je vous souhaite meilleurs vœux et vous transmets mes pensées les plus chaleureuses pour cette nouvelle année 2024.

Votre Maire,

Pascal MALVEZIN



TISSONS ENSEMBLE LE TISSU ASSOCIATIF

Rétrospective des Moments Forts des Associations
et un Regard vers l'Avenir

La Mangona



- Prochaine Fête du cochon : le 03/03/2024

- Après deux années sans manifestations l'édition 2023 été un succès avec 3000 entrées.

Souhaitons le même succès pour 2024, pour cela, toutes les personnes de bonne volonté sont bienvenues pour compléter la liste des bénévoles.

Les membres du bureau :

Président : Salavert Jean-Pierre
Vice-présidente : Bouffard Janine
Éveillard Meg
Trésorière : Bouffard Claire
Trésorière adjointe : Renard Rovine
Secrétaire : Fournier Albin

HANDI-AIDE FOYER MALEYSSON

Nous, résidents du foyer Hilaire Maleysson, avons la chance d'habiter dans l'un des plus beaux villages du Cantal.

Régulièrement, nous nous rendons à Laroque pour faire diverses activités : ping-pong avec Jojo, tennis avec Jimmy, entretien des parterres de fleurs avec Thierry, médiathèque avec Nancy... et puis au marché du vendredi, à la messe pour certains, au bar pour boire un petit coup et à la rivière pour tremper les pieds !

Nous remarquons que beaucoup de bâtiments sont à l'abandon et que les commerces se font rares... heureusement il y a de belles animations : la mangona, la fête médiévale, le 14 juillet la fête foraine, le boogie woogie, les concerts de l'été, les expos... auxquelles nous participons avec plaisir !

Au village, on a fini par connaître du monde, et c'est plaisant !

Bref, on se sent chez nous. Les résidents du foyer.



Pompiers

Le nouveau bureau de l'amicale est composé de: Quentin Martinez (président), Tom Chambon (trésorier), Mélissa Gendre (secrétaire), Clémence Bouygues et Claude Besse, néanmoins, l'ensemble de l'effectifs des sapeurs pompiers actif et anciens du centre de secours sont membres de l'association soit un total de 29 personnes.



Don du Sang



Notre association malgré son dynamisme n'arrive pas à enrayer la baisse des dons, les collectes sont de moins en moins fréquentées. Notre département est passé du premier rang au troisième au classement du nombre de dons par habitant. Nos actions vont porter sur les campagnes de sensibilisation. Aussi notre commune s'est portée volontaire pour organiser le 14 Juin 2023 la journée nationale des donneurs de sang. Collectes 2023 salle polyvalente de Laroquebrou.

Vendredi 05 Janvier 2024 :

- 08 Mars 2024
- 14 Juin 2024
- 04 Octobre 2024

Comité des Fêtes

Composition du Bureau Actuel
(Sous réserve de changements lors de la prochaine Assemblée Générale)

- Co-Présidents : Jérôme TERRENES, Yannick LAC
- Secrétaire : Cynthia NAGY
- Secrétaire Adjoint : Emmanuel PRINTINHAC
- Trésorière : Marie-Hélène CAMBON
- Trésorier Adjoint : Kévin JOANNY

Récapitulatif des Événements Passés (2023) :

- 6 mai 2023 : Soirée Années 80-90 «Ambiance Fluo»
- 17 juin 2023 : Vide-Grenier Semi-Nocturne
- 4 au 7 août 2023 : Fête Patronale
- 8 septembre 2023 : Match d'Ouverture de la Coupe du Monde de Rugby

Aperçu des Projets Futurs (2024) :

- Fête Patronale
- Vide-Grenier
- Bal au Printemps

COMPTE RENDU SAISON 2023

Cette saison a vu une augmentation significative du nombre de licenciés le portant à 31. Plusieurs achats ont été réalisés afin d'améliorer les terrains (planches, ficelles) et ainsi pouvoir les délimiter. Achats également de maillots, pantalons et vestes pour les licenciés. La tenue identique est devenue obligatoire afin de pouvoir participer aux divers championnats du cantal et autres compétitions. Le club a initié les enfants de l'école primaire à la pétanque au printemps et à l'automne en collaboration avec la mairie qui propose cette activité les vendredis après midi durant 1h30 au sein des TAP (travaux activités périscolaires). La Pétanque Roquaise a participé à tous les championnats du Cantal proposés : tête à tête, doublettes, triplettes, vétérans et promotion, masculins. Doublettes mixtes et tête à tête féminines, avec en point d'orgue, la qualification d'Adélaïde Jalabert notre seule féminine au championnat tête à tête Auvergne Rhône Alpes qui a eu lieu à Rumilly (Isère). Elle a été éliminée en barrage de poule. Un grand bravo à elle

Participation pour la 1ère fois au Championnat des clubs avec une belle 3ème place de poule. Participation à la Coupe du Président puis à la Coupe du Comité où le club a reçu lors des 3 rencontres disputées organisant à chaque fois un petit repas offert par la pétanque roquaise aux participants. Participation au championnat vétérans du cantal où 2 équipes de 6 étaient engagées. L'équipe de 1ère Division terminant 5ème de sa poule. Cette poule étant la plus relevée du lot. Le vainqueur de ce championnat étant sorti de cette poule. L'équipe de 2ème Division terminant 1ère était qualifiée pour les ¼ de finale et battait l'équipe de Calvinet, en ½ finale elle perdait contre le futur vainqueur de la pétanque aurillacoise mais terminait en beauté en battant Polminhac pour la 3ème place. A noter que lors de la 1ère journée du championnat vétérans, le club a reçu les équipes des 2 poules et a organisé un repas où 75 participants ont pu se restaurer. Le repas étant préparé par les licenciés du club. La saison 2024 devrait être encore meilleure surtout

si le local pétanque est terminé. Le club pourra enfin continuer à œuvrer dans des conditions nettement meilleures qu'actuellement. Un grand merci à la municipalité pour cette future réalisation attendue depuis plusieurs années.



Depuis plusieurs années, l'AAPPMA de Laroquebrou contribue à maintenir la très bonne qualité des nombreux sites de pêche disponibles dans son périmètre d'intervention. L'association intervient aussi bien sur le lac de Saint-Etienne Cantalès que dans les ruisseaux et la rivière Cère en aval du lac.

Cette année encore, des Ateliers Pêche Nature (APN) ont été organisés pour les enfants de moins de 12 ans, 10 samedis de 9h à 17h.

L'été des APN estivaux sont ouverts à toutes et tous (5 après-midi de 14h à 18h).

Ces moments permettent aux pêcheurs débutants de pratiquer la pêche de façon autonome et responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers, du milieu aquatique et de lui-même.

Ces ateliers ont rencontré une très bonne participation et nous espérons la même réussite pour l'année prochaine.

L'AAPPMA participe activement à la Mangona pour le montage et le démontage des structures (barnums). Elle a aussi été présente le jour de cette festivité.

Comme chaque année, des lâchers de truites farios dans la Cère à Laroquebrou ont été réalisés pour l'ouverture de la pêche (150kg), à l'occasion de la fête de la pêche (150kg) et au 14 juillet (50kg). Quelques truites arc-en-ciel (20kg) ont aussi été lâchées dans l'étang de Omps à l'ouverture de la pêche et au 14 juillet.

L'opération annuelle du nettoyage du lac de Saint-Etienne Cantalès s'est déroulée le 22 avril avec la participation des 3 AAPPMA gestionnaires du lac (Laroquebrou, Maurs et Aurillac), EDF, la CABA et la commune de Lacapelle-Viescamp. Les jeunes de l'APN ont aussi participé à cette opération.

La fête de la pêche devenue un rendez-vous habituel des pêcheurs et des non pratiquants, elle a rencontré un vif succès de part le nombre important de visiteurs et de participants aux animations. Ainsi, une vingtaine d'exposants de matériels de pêche étaient présents à la brocante dédiée au matériel de pêche.



L'animation de pêche pour les enfants a obtenu un franc succès. Ces derniers ont pu capturer leur truite et la conserver. De nombreux pêcheurs ont participé au concours de pêche.

En octobre, l'AAPPMA a fortement contribué à l'organisation du challenge Henri Hermet, concours de pêche aux carnassiers en bateau.

Pour conclure, l'AAPPMA de Laroquebrou remercie la fédération de pêche du CANTAL, les dépositaires de cartes de pêche qui contribuent ainsi à faciliter l'octroi d'un permis de pêche, Les communes et les deux intercommunalités présentes dans le secteur d'intervention de l'association qui nous soutiennent dans nos actions de promotion de la pêche et de protection du milieu aquatique facteur du développement économique et touristique local.

Un remerciement tout particulier à Cédric POUGET directeur du barrage de Saint-Etienne Cantalès qui permet une régulation concertée du débit de la Cère, cela contribue à une bonne reproduction aussi bien au lac que dans la Cère, et d'organiser nos événements festifs ou de nettoyage de la rivière.

Toute l'équipe de l'AAPPMA vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'Année et espère vous voir ou revoir lors de ses animations.

**Le Président,
Rachid Chorfi**

AVANCÉE TRAVAUX LOCAL

Le chantier du futur local pétanque a démarré et avance selon le calendrier envisagé malgré les aléas climatiques. La maçonnerie est à présent terminée. Si tout se déroule comme prévu, le club house tant espéré par nos amis pétanqueurs pourrait être livré au début du printemps et se substituer à l'antique caravane qui aura dépanné pendant plusieurs années.



DANIEL DUCHEIX RÉCOMPENSÉ

Après Jojo Laporte l'année dernière, c'est l'emblématique président de la Pétanque Roquaise qui s'est vu, le 23 octobre dernier, remettre des mains du Préfet Laurent BUCHAILLAT, la médaille de bronze jeunesse et sport. Cette médaille vient récompenser 40 ans d'engagement associatif que ce soit au sein du club de pétanque local, qu'à l'époque au sein de l'association des Amis du Château.

Félicitations Daniel !



Roque Culture Evasion

Créée en juin 2023, l'association a pour but de maintenir la Foire du Livre (19/11) et de développer les animations culturelles (théâtre, expositions, animations médiathèque).

Grâce au soutien financier de la Commune de La Roquebrou, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, cette 26ème édition de la foire aux livres a « de nouveau » été un grand succès. La librairie Point-Virgule à Aurillac, partenaire privilégié depuis de nombreuses années, a également fourni un très gros travail d'organisation en choisissant une partie des auteurs pour que l'ensemble des visiteurs puissent trouver « un livre qui lui correspond » !

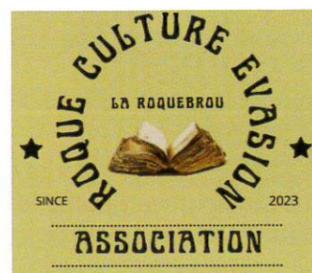
Une réussite également pour la représentation de la troupe de théâtre amateur : Les Marco'Leptiks qui présentait samedi 11 novembre : Ma Mère est un Panda (une comédie de Willy Liechty).

67 personnes étaient présentes à la salle polyvalente de Laroquebrou, et elles ont largement plébiscité cette représentation !!



Les membres du bureau : Mme Magali PAGET et M. Pierre AUDISSERGUES Co-présidents, Mme Jeanine MARCEAU trésorière, M. Yves SUC secrétaire, Mmes FRESQUET, CONSTANT, BOYER, GUIEU membres actifs.

Conseillère technique : Mme Nancy BRET



FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie)

Les anciens combattants en Algérie du comité du pays de Laroquebrou ont tenu leur Assemblée Générale 2023 le Dimanche 22 octobre à Laroquebrou. En début de réunion, une minute de silence fut observée à la mémoire des 8 adhérents décédés en 2023 : André ANSELME de Siran, André NICOLAS de Saint Paul des L, Emile MENARDIES d'Arac, Pierre LAFON de Lacapelle-Viescamp, Marcel RONGIER de Nieudan, Pierre MAURY d'Arac, Elie VOLPILHAC de Siran et Jean OLACIREGUI de Saint Victor. En l'absence du secrétaire Jean TABEL, le Compte Rendu d'activités fut

présenté par le président Ambroise NANGERONI. Le Compte Rendu financier présenté par Robert CORS trésorier du comité depuis sa création en 1965 fit apparaître un déficit dû à la suppression du quine, principale source de revenus du comité. Les manifestations suivantes se tiendront au cours du 1er trimestre 2024 :
° Samedi 13 janvier- 14h : conseil d'administration suivi de la galette des rois ouverte à tous adhérents et sympathisants.
° Mardi 19 mars : 62 -ème anniversaire du cessez le feu en Algérie A l'issue de l'A.G., un repas-banquet fut servi au restaurant « O soleil Thai » de Lacapelle-Viescamp avec 49 convives dont 19 sympathisants.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le financement des sorties scolaires ne serait possible sans le soutien financier de l'Association des Parents d'Elèves qui a octroyé une participation de 4000 € pour l'année scolaire 2023/2024. C'est grâce à la motivation des parents bénévoles de l'APE et des nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année scolaire, que les élèves de l'école, mais également du Collège du Val de Cère, bénéficient de la concrétisation des projets élaborés par les équipes enseignantes.

Récapitulatif des actions passées et à venir :

- Après-midi Halloween le 31 octobre qui a réuni une cinquantaine d'enfants,
- Vente de livres d'occasion le 19 novembre,
- Vide ta chambre le 9 décembre et vente de couronnes et décorations de Noël réalisées par les enfants lors des ateliers TAP sous l'encadrement de (Mmes APARICIO Annie et PAGET Magali),
- Vente de sapins de Noël,
- Vente d'objets, décorations de Noël, biscuits confectionnés par les enfants en classe avec les enseignantes, au marché les vendredis 15 et 22 décembre,
- Et en 2024 : le quine le 9 mars et la fête de l'école qui se déroulera à la salle des fêtes de Saint-Etienne Cantalès avec la participation de la chorale du collège

du Val de Cère le 22 juin. D'autres manifestations sont à venir et l'APE compte sur l'ensemble des parents d'élèves pour venir soutenir l'association afin de récolter un maximum d'argent pour que les élèves de l'école ainsi que ceux du collège (car n'oublions pas l'APE a financé à hauteur de 2400 € en 2023 le voyage des collégiens) puissent participer à différentes activités au cours de leur cursus scolaire. Ces sorties ont un grand intérêt pédagogique, mais aussi pour la vie sociale des enfants. Elles vont leur donner les codes pour savoir agir et réagir dans des situations inconnues. Des moments propices pour réduire également les inégalités sociales en donnant accès à tous les enfants, à des temps forts pour se cultiver ou découvrir de nouveaux environnements. En un mot : apprendre et grandir, expérience après expérience.

Les membres du bureau :

Les membres du bureau :
Présidente : Marie-Pierre HAUQUIN
Vice-présidente : Marie CADIOU
Trésorière : Corinne LAPEYRE
Vice-trésorière : Caroline MAS
Secrétaire : Coralie CARTALADE
Vice-secrétaire : Hélène VIELRECOBRE



Avis aux bénévoles volontaires :

Nous recherchons actuellement des bénévoles volontaires et engagés pour les futures festivités

LES MAINS AU SERVICE DU COEUR

« Les mains au service du cœur », c'est ainsi que Fanny TRIBALLA définit son activité de massages nouvellement créée dans notre village. Exclusivement destinés à un public féminin, Fanny propose des massages bien-être et reiki. Originnaire de la région parisienne et licenciée en psychologie, Fanny a souhaité s'orienter vers l'art du massage bien-être et énergétique et pour cela, a suivi des cours dans une école spécialisée. Charmée par notre village, Fanny a décidé de s'y installer et de développer son activité de massages bien-être parallèlement à son emploi d'AESH où elle accompagne les élèves en situation de handicap. Après avoir exercé à son domicile, Fanny loue désormais un local situé au 1er étage de la Mairie où elle peut recevoir sa clientèle à qui elle propose une gamme de massages bien-être axés sur le lien entre le corps et l'esprit. Fanny précise « J'adapte le massage à la personne en privilégiant un temps d'échange avant et après le massage pour bien cerner ce que la personne veut ou ne veut pas, ses besoins, ses limites.

Pour tout rendez-vous Fanny TRIBALLAT est joignable au 06 70 97 14 37. Vous pouvez aussi la retrouver sur sa page Facebook : Les mains au service du cœur ou également via internet : <https://ftriballat.wixsite.com/massages-bien-etre> .



Micro-kiné

Précédemment installée à Naucelles, Caroline MAS exerce désormais en tant que praticienne Microkiné avenue des Platanes à Laroquebrou. Elle utilise une technique douce qui vise à libérer notre corps des blessures et/ou traumatismes accumulés pendant notre vie (qu'ils soient physiques ou émotionnels) afin que celui-ci puisse à nouveau fonctionner au mieux. On peut venir la consulter :

- si notre bébé a des problèmes de reflux, constipation..
- si notre enfant a des problèmes de sommeil, de comportement..
- si nous nous sentons dans une période creuse, épuisé, angoissé, irritable...
- si nous avons des douleurs etc ...

1 à 3 séances peuvent être nécessaires pour une même problématique. Comptez quelques semaines pour observer l'amélioration des symptômes.

Prise de RDV par téléphone : 06.98.45.10.52. Tarif: 55 euros



Au mois de juin, nos écoliers sont partis en voyage scolaire à Meschers en Gironde sur la côte atlantique avec pour thème « découverte du milieu et patrimoine marin ». Les élèves ont pu pratiquer le « Land Art », l'équitation, créer et faire voler des cerfs-volants, s'initier à la voile ou au char à voile. Balades, pêche, et jeux sur la plage de Suzac pour les moments de « détente » ! Merci à l'équipe enseignante pour avoir monté ce très beau projet, et

merci aux communes du secteur qui ont participé financièrement. Et un très grand merci aux membres de l'Association des Parents d'Elèves, qui grâce à leur dynamisme et leur motivation, ont pu participer à hauteur de 7000 € à la concrétisation et à la réussite de ce voyage.



Plusieurs sorties et interventions scolaires ont déjà été effectuées en ce début d'année scolaire : sortie au Puech des Ouhes, intervention du CPIE pour des balades en forêt, spectacle des JMF pour la classe de CM, les PS/MS se sont rendus à la Plantelière à Arpajon sur Cère pour une intervention du CPIE sur le thème des fruits et fleurs de saison, les élèves de GS/CP et PS/MS ont assisté à un spectacle proposé par la Communauté de Communes : « Dans les jupes de ma mère », sortie au cinéma d'Aurillac pour le 1er film Ecole et Cinéma (2 autres séances sont prévues en janvier et en mars), et du 7 novembre au 8 décembre les classes de GS/CP, CE et CM ont bénéficié de modules de natation (financés par la Commune de Laroquebrou ainsi que par les communes de St Gérons et Glénat pour les élèves de leur communes). Concernant 2024, la langue Occitane sera

initiée en 6 interventions du 16 janvier au 5 mars par Mme Fabienne BLANC (IEO), et une journée raquettes/patinoire est envisagée le 30 janvier pour les classes de GS/CP, CE, CM. Durant l'été, la Municipalité a répondu à certaines demandes de l'équipe enseignante notamment à l'aménagement d'un ancien WC situé sous le préau en local de stockage des jeux de cour et à l'achat de chaises supplémentaires adaptées pour les classes des grands.

L'année scolaire 2023/2024 sera encore une année de nombreux projets porté par une équipe enseignante dynamique et volontaire !
Les effectifs :
Classe de Petite et Moyenne Section : 15 élèves encadrés par Mme LOCHE Aurélie (remplacée par Mme PHIALIP Sandra jusqu'en janvier) et Mme VERGNES Magali en complément de service. Mme Magali Paget assiste les enseignantes en tant qu'agent faisant fonction d'ATSEM.

Grande Section / CP : 15 élèves encadrés par Mme MEYER Aurélie enseignante et Mme Françoise RICROS agent faisant fonction d'ATSEM.
CE1/CE2 : 18 élèves encadrés par Mme GUICHARD Ingrid.
CM1/CM2 : 21 élèves encadrés par Mme DEPREZ Mélanie ayant également pour fonction la direction de l'école.



Les Temps périscolaires : Organisés par la Municipalité, le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Il s'agit :
- de la période d'accueil du matin avant la classe ;
- du temps méridien (de la fin de la matinée de classe au retour en classe l'après-midi comprenant le cas échéant un temps de restauration) ;
- de la période d'accueil du soir immédiatement après la classe, ainsi que des activités culturelles, artistiques ou sportives proposées le vendredi après-midi.
Cette année encore, les activités périscolaires, les « TAP », sont entièrement gratuites pour les familles. Au total ce sont 13 ateliers d'animation encadrés par des animateurs professionnels

(prestataires et bénévoles d'associations) et agents communaux diplômés BAFA. Au programme : yoga/relaxation, initiation pétanque, initiation langue, danse et musique occitanes, théâtre, rugby flag, arts plastiques, sport, cirque, loisirs créatifs, initiation à la langue des signes, danse, tennis, activités manuelles, atelier « émotions » et « découverte du corps humain ». Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont un réel moyen de découverte et d'enrichissement intellectuel et physique qui participent au développement des enfants. Informations complémentaires sur le site internet de la municipalité : www.laroquebrou.fr / Vie pratique / école et collège / école de Laroquebrou.



(Spectacle des élèves de l'atelier TAP Occitan à l'EHPAD)

BILLET D'HUMEUR !!

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES : LA VALSE EN DEUX TEMPS DU GOUVERNEMENT

La réforme des rythmes scolaires de 2013 a instauré la semaine de 4,5 jours pour coller au plus près aux besoins des enfants en terme d'apprentissage et libérant ainsi du temps pour des activités périscolaires. Un fond d'aide aux communes ayant mis en œuvre un projet éducatif territorial (ce qui est le cas de notre collectivité) a été mis en place et pérennisé en 2015. Pour La Roquebrou ce fond octroie une aide de cinquante euros par enfant ce qui est non négligeable puisque cela représentait l'an passé une somme de 3000 euros pour un budget alloué de 20 000 euros.
1er temps : la baisse de moitié du montant forfaitaire alloué aux communes et sa suppression en 2024
La surprise a été grande pour les élus qui ont découvert au Journal Officiel du 23 septembre 2023 un arrêté divisant par deux le montant forfaitaire qui passe de 50 à 25 euros par enfant pour notre commune. Cette décision a été prise sans concertation, sans avertir les associations d'élus et le comble après la rentrée scolaire c'est-à-dire après

que les activités périscolaires pour l'année 2023/2024 aient été organisées. Pire le projet de loi de finances 2024 prévoit tout simplement la suppression du FSDAP (fond de soutien au développement des activités périscolaires).
2ème temps : le rétro-pédalage de la 1ère Ministre
Madame Borne a entendu les protestations légitimes des associations d'élus et a fait savoir que l'arrêté divisant par deux le montant forfaitaire alloué aux communes organisant les TAP sera abrogé ce qui veut dire pour ce qui concerne notre commune que l'aide de 50 euros est maintenue mais à priori que pour cette année scolaire.
Et après ?
Comme précédemment évoqué, le Gouvernement a inscrit dans son projet de loi de finances la suppression du FDVA à la rentrée 2024 arguant que ce dispositif d'aide est résiduel car depuis 2017, date de l'assouplissement du dispositif, 90% des communes ont fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours. Il reste donc 1500 communes qui per-

çoivent le FDVA dont beaucoup de grandes villes. Il semble que le Gouvernement ne souhaite pas revenir sur sa décision, le Ministère de l'Education Nationale estimant que ce n'est pas à l'Etat de payer pour le développement des activités périscolaires dans la mesure où elles relèvent de la compétence des communes et des EPCI (mais c'est bien l'Etat qui a imposé cette réforme en 2013). Ne doutons pas que des amendements seront déposés pour faire supprimer cette mesure mais devraient être sans effet, le Gouvernement ayant déjà prévenu qu'il userait à nouveau de l'article 49-3 pour faire passer son budget. L'avenir des activités périscolaires dans nos petites communes rurales qui manquent déjà de moyens est clairement menacé par cette mesure. Il reste donc quelques mois pour trouver une solution, d'ici à la rentrée 2024, afin de trouver un financement. L'association des Maires de France devrait faire des propositions. Nous vous tiendrons bien sûr au courant des suites de cette affaire.

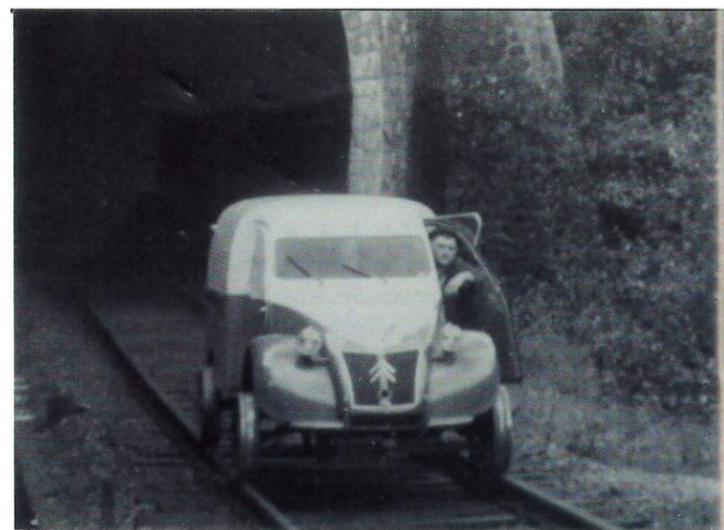
Dans les années 50-60, voir des 2 CV sur la route, c'était courant, mais sur les voies ferrées, beaucoup moins et pourtant Il y a maintenant près de 70 ans que la région Sud-Ouest de la SNCF retient la 2CV pour remplacer des « motorails » qui eux même avaient succédé aux « vélorails » pour assurer des tournées de contrôle sur des lignes de montagne. C'est ainsi qu'au milieu des années 50, plusieurs exemplaires (5 ou 6) sont commandés chez Citroën. Modifiées par l'Atelier de Brive, chargé de la maintenance du parc des draines (1) de la SNCF, ces 2CV sont affectées sur des lignes SNCF mais cessent rapidement leur utilisation sur rail. Toutes, sauf une, qui va connaître une longévité extraordinaire puisqu'elle va passer le cap des années 70 ! Elle stationnait dans un abri en gare de La Roquebrou. Sa mission était de visiter les gorges de la Cère jusqu'à Saint Denis Près Martel, avant le passage du premier train et ce, afin de prévenir toutes chutes de pierres relativement fréquentes sur la ligne. Dur service pour son conducteur qui se lève dès la fin de la nuit pour une prise de service à 5H00 pour une tournée de 50 Km, et accomplir sa mission dans le vacarme du petit bicylindre Citroën à une vitesse n'excédant pas les 50 KM/H. Plusieurs Roquais se sont succédés à la conduite de la 2 CV dont M. ALBERT ROQUES et « Dédé » CLEDE. En 1996, Joël BRIEN, qui écrivait pour la revue « Le club des amis de 2 CV », recueillait le témoignage d'Albert ROQUES, alors retraité SNCF et un des anciens conducteurs attirés de l'emblématique Deudeuche sur rail.

Voici son récit : « La ligne Aurillac/Souillac passe par la vallée étroite de la Cère, affluent de la Dordogne, et la voie Ferrée est le seul accès à cette vallée. De La Roquebrou à Laval de Cère, sur une vingtaine de kilomètres, les chutes de pierres et de bois mort y sont nombreux. Il fallait donc inspecter les voies et nettoyer si nécessaire, pour supprimer les risques d'accidents, avant le passage du premier train. Autrefois, les cheminots faisaient le trajet à pied, chacun son tronçon, suivant les rares chemins d'accès. D'où l'idée d'utiliser une draine légère pour rendre ce travail moins pénible. Une 2 CV fourgonnette s'imposait ! Une voiture neuve a été transformée, à Paris, par les établissements Campagne (sous réserve de mes souvenirs !). Les transformations suivantes furent effectuées : changement des jantes d'origine par des jantes en fer (tôle épaisse soudée), adaptation des voies à l'écartement des rails, plus larges que les voies de la 2 CV, rajout de plaques avant et arrière avec crochets pour permettre le remorquage par tirage (ou par poussage), suppression du volant, peinture deux tons de la draine : rouge en bas et crème en haut. A ma connaissance, elle n'avait pas d'autres signes distinctifs, comme des plaques réglementaires SNCF. Elle n'avait pas non-plus de plaque minéralogique et ne servait que sur cette voie. Il y avait aussi un vérin manuel entre les deux sièges qui permettait de soulever la draine pour la faire tourner. La manivelle se trouvait à l'extérieur.

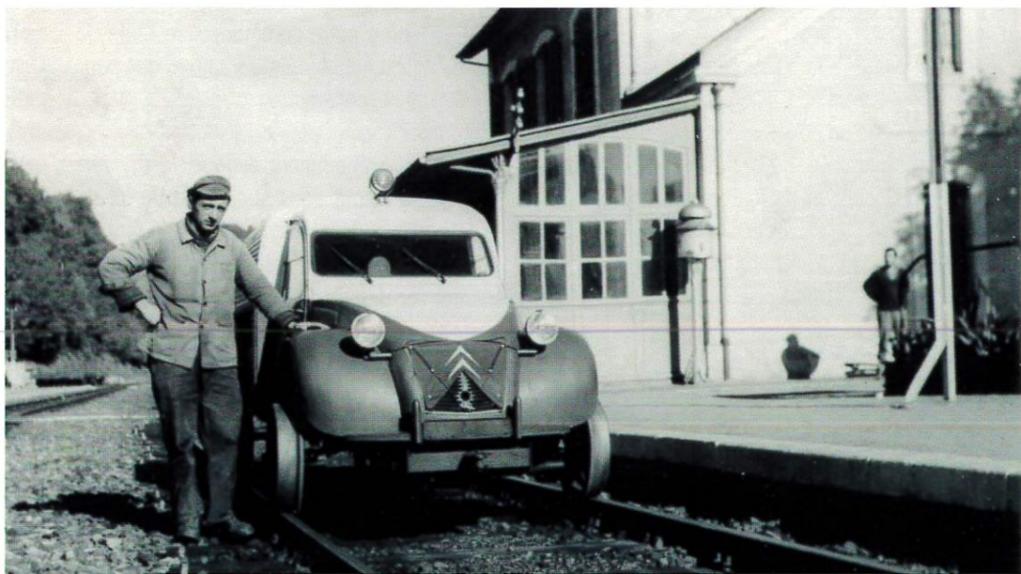
En trajet, s'il le fallait, on faisait demi-tour en se mettant sur deux traverses ou, un endroit surélevé en gare, ou sur un passage à niveau. Cette voiture possédait bien sûr, le freinage d'origine. Elle permettait de monter ou de descendre tranquillement des rampes de 30%. Un premier essai par un ingénieur des ateliers de Limoges démontra l'obligation de supprimer le différentiel : la voiture « suçait les fraises » dans les virages ! Bonne pour le service, je la conduisais tous les jours, sauf pendant les congés où un collègue me remplaçait. Je partais tous les matins vers 5 heures, avant le premier train, et j'eus avec « elle » de bons souvenirs mais aussi quelques frayeurs. Des rochers sont tombés, parfois à quelques centimètres de moi ! Par la suite, un phare supplémentaire a été monté sur le toit pour permettre l'éclairage des tunnels. En effet, l'hiver je devais casser, à l'aide d'une barre, la glace qui pendait des voûtes. Je m'en suis servi plus de 10 ans. Lorsqu'elle quitta le service, elle était dans un état de fatigue bien avancé, avec plus de 200 000 Km au compteur. Je ne sais pas ce qu'est devenue cette voiture... »

*documents : photographie et témoignage fournis par Mme Marie-Jeanne ROQUES (1) draine : véhicule automoteur, léger, principalement utilisé pour l'entretien des voies ferrées notamment l'inspection des lignes et le transport du matériel et personnel de maintenance.

M. ALBERT ROQUES AU VOLANT DE LA FAMEUSE « DEUDEUCHE »



« DÉDÉ » CLEDE ET LA 2 CV



RAPPEL POUR LES EAUX USÉES

CARACTÉRISATION DES DÉCHETS ENTRÉE DOMESTIQUE

| Nature | Quantité | Biodégradabilité | Impact |
|--------------------------------|----------|------------------|----------------------------------|
| Textile | + | NON | Risque de casse moteur/pollution |
| Graisse | +++ | OUI | Pollution |
| Lingettes | ++ | NON | Risque de casse moteur/pollution |
| Divers plastiques | ++ | NON | Risque de casse moteur/pollution |
| Tampons/Serviettes hygiéniques | ++ | NON | Risque de casse moteur/pollution |
| Emballages médicaments | ++ | NON | Pollution |

ÉVOLUTIONS COMMUNALES

Une Plongée Approfondie dans les Travaux Actuels et les Ambitieux Projets d'Aménagement qui Façonnent Notre Environnement

Reorganisation du Stationnement Place du Foirail

Des sollicitations, des remarques ou des réclamations des habitants et des touristes fréquentant le bourg ont conduit la municipalité à réfléchir sur une réorganisation du stationnement Place du Foirail. Ce dernier a donc été totalement repensé et matérialisé au sol par la pose de clous podotactiles choisis pour leur discrétion eu égard au caractère médiéval du village. En effet un marquage au sol à la peinture n'était pas approprié. Cette nouvelle matérialisation au sol permet d'obtenir 180 places de stationnement.

Des zones de stationnement spécifiques ont été aménagées pour les Food Trucks, les bus (deux places) et les personnes à mobilité réduite avec la création de deux nouvelles places.

De part et d'autre du Foirail (côté salle polyvalente et côté commerces) deux zones permettront l'accès à la Place mais seront interdites à tout stationnement.

Par ailleurs, la surface du Foirail étant régulièrement employée par diverses manifestations, tout ou partie de ce dernier pourra être sécurisé par la pose de barrières spécifiques ou potelets amovibles. Ces travaux, effectués par nos agents municipaux que nous remercions, ont coûté 9432,86 euros HT pour lesquels une subvention de 25% du montant des travaux a été obtenue au titre des amendes de police. Le reste à charge pour la commune est donc de 7081,65 euros HT.



UN POINT SUR LA MICRO CRÈCHE



Les travaux de la micro crèche ont commencé comme prévu mi-septembre. Conduits par la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne, ceux-ci avancent conformément au calendrier envisagé. Sous réserve d'aléas éventuels, l'ouverture de la micro crèche devrait être effective en début d'année 2024. Rappelons que la micro crèche occupera les locaux anciennement du relais petite enfance situés dans l'enceinte de l'école primaire et pourra accueillir 10 enfants (avec une possibilité de porter cette capacité à 12)

RESTAURANT « LA PÉNICHE »



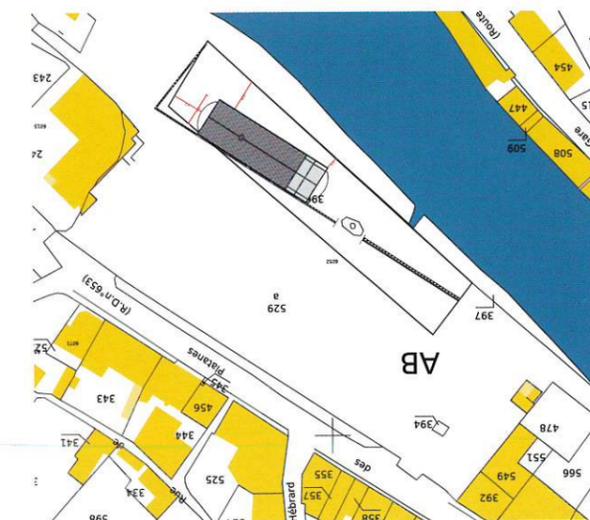
Le manque criant de proposition de restauration sur notre commune a conduit la municipalité à envisager la construction d'un restaurant.

Un tel établissement permettrait une offre de restauration aussi bien en semaine pour les professionnels que le week-end où les touristes de passage qui viennent pour visiter notre petite cité de caractère pourraient se restaurer sur place et ainsi s'attarder un peu plus avec par ricochet des retombées attendues pour les commerces locaux.

L'emplacement retenu au niveau du foirail prend tout son sens. Outre les facilités de stationnement pour la clientèle et l'approvisionnement, la vue offerte sur le village, le Pont, le rocher de la Vierge et le Château est un véritable atout. La rivière « La Cère » est mise en valeur. Notre village est l'un des rares dans le département à être ainsi traversé par une rivière à l'instar d'Argentat en Corrèze où l'on peut mesurer toute l'attractivité d'un restaurant en bordure d'un cours d'eau.

Pour faire le lien avec l'eau, le projet architectural évoque une péniche posée en surplomb de la rivière avec en proue une terrasse offrant la vue décrite auparavant.

Se projeter sur une construction neuve éviterait l'achat non subventionné d'un bâtiment existant et des mises aux normes (PMR, sécurité...) souvent compliquées dans une construction ancienne.



RAPPEL SUR LES DÉPÔTS SAUVAGES

Ces deux clichés pris sur les points de collecte de la route du Collège et du Puy Marot sont significatifs du manque de civisme de certaines personnes ou entreprises qui n'ont toujours pas compris que leur comportement déviant avait un coût pour la collectivité et par conséquent pour le contribuable. Les agents de la Communauté des communes ne prennent pas en charge ces déchets qui doivent être collectés et amenés à la déchetterie par nos employés communaux qui pendant ce temps sont indisponibles pour d'autres

tâches. Pour rappel ou information les dépôts sauvages sont sanctionnés d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros et également de la possibilité de la saisie du véhicule ayant servi à amener les déchets. Les plages d'ouverture de la déchetterie dont l'accès est gratuit doivent permettre à tout un chacun de pouvoir y déposer facilement les déchets qui n'ont rien à faire sur les points de collecte classiques.



Adresses Utiles

MAIRIE : 23 rue de la Trémolière 04.71.46.00.48
mairie@laroquebrou.fr WWW.laroquebrou.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Agence Postale : Maison des Services Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (sauf mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)

Location des salles municipales :
salle polyvalente : 120€ l'été ou 150€ l'hiver (résidents de la commune) ; 220€ l'été ou 250€ l'hiver (extérieurs à la commune).
salle des associations : 80€ l'été ou 100€ l'hiver (résidents de la commune) ; 100€ l'été ou 120€ l'hiver (extérieurs à la commune).
Les 2 salles sont louées gratuitement pour les associations de la commune (caution obligatoire).

Courts de Tennis : Bar tabac O2B : 04.71.49.80.36
Permanence sociale :
Mairie : mardi matin sur RDV de 9h30 à 12h30, et le jeudi matin de 9h30 à 12h30 (sur RDV). 04.71.46.99.63

MULTISERVICES DISPO SERVICES
Communauté de Communes 04.71.46.05.11 Mardi de 13h30 à 17h00 les 1er et 3ème vendredis du mois de 9h00 à 12h00

ASED CANTAL
Agence Aurillac Ouest 12 Place de la Paix - 15 000
AURILLAC Aurélie PAPON / 04.71.62.06.88

ADMN DU SEGALA
23 rue de la Trémolière 04.71.46.94.07

Relais Petite Enfance
Maison des Services Rue Emile Dumas 04.71.46.05.11

Centre de Loisirs
Communauté de Coommunes de la Châtaigneraie 04.71.46.05.11 / 06.81.10.50.42

Etablissements scolaires :
Ecole Maternelle et Primaire 1 rue Etienne Fargues 04.71.46.03.20
Collège Collège Public du Val de Cère 7 route du collège 04.71.46.00.97

Médiathèque communale
2 rue Etienne Fargues 04.71.46.07.50 Lundi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30 / mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 / vendredi 9h30 à 11h30

Médecins généralistes :
Dr BARKA et Dr PRAT Maison de santé Rue Emile Dumas 04.71.46.02.88

Kinésithérapeutes :
M. GADEN et Mme CHMELNYK 34 AVENUE DES pLATANES 04.71.46.02.48

TAXI BONNET MARIE
06.24.84.08.01
marietaxilaroquebrou@gmail.com

Praticienne Microkiné
Mme Caroline MAS Avenue des Platanes 06.98.45.10.52

Cabinets infirmiers :
Mmes CADIOU, FOURNIER, ROLLAND Maison de santé Rue Emile Dumas 04.71.46.00.34
Mmes BEYNEL, PERRUTIN, PRINTINHAC et VAURS Maison de santé 04.71.46.08.40

Cabinet dentaire
Dr KUGEL Avenue des Platanes 04.71.46.30.75

Pharmacie
Mmes CHANUT, BOUSCATIER Avenue des Platanes 04.71.46.00.15

Ambulances :
AT2S BAISSAC BAYOL 04.71.46.20.20

Taxi :
Navare & Bonnet 04.71.46.02.20

Maison de Retraite
Le Floret 2 rue Emile Dumas 04.71.46.02.02

Centre d'accueil pour handicapés
Foyer Hilaire MAleysson Le Puy Redon 04.71.43.46.46

Vétérinaire
M. CAZIN 28 avenue des Platanes 04.71.46.00.58

| JANVIER | | | | | | | FEBVIER | | | | | | | MARS | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|---------|----|----|----|----|----|----|------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | | | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | | | | | | | | | | | | | | | 31 |

| AVRIL | | | | | | | MAI | | | | | | | JUIN | | | | | | |
|-------|----|----|----|----|----|----|-----|----|----|----|----|----|----|------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 28 | 29 | 30 | | | | | | | | | | | | 30 | | | | | | |

| JUILLET | | | | | | | AOÛT | | | | | | | SEPTEMBRE | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|------|----|----|----|----|----|----|-----------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | | | | | | | | | 29 | 30 | | | | | |

| OCTOBRE | | | | | | | NOVEMBRE | | | | | | | DECEMBRE | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|----------|----|----|----|----|----|----|----------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | | | | | | | | | 29 | 30 | 31 | | | | |



MANGONA - 3 MARS
LAROQUAPATTES - 30 MARS
FETE DU VILLAGE - 2,3,5,6 AOÛT
BOOGIE-WOOGIE - 7,8,9,10 AOÛT
SWING'AOÛT - DU 8 AU 18 AOÛT



24

2024